

Pour tous

Depuis le 25 août dernier, la campagne d'information sur la pandémie grippale, initiée par le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes, présente les gestes barrières permettant de limiter la transmission des maladies infectieuses respiratoires, notamment celle du virus A(H1N1).

Une vaste diffusion sur les chaînes de télévision et les antennes de plusieurs radios permet de toucher largement le grand public. Notre rôle est de rendre ces messages de prévention accessibles à chacun, et à des populations particulières, notamment aux personnes handicapées. Dans le cadre d'un partenariat mené avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, l'Inpes a développé des outils d'information spécifiques.

L'affiche présentant les gestes simples pour réduire les risques de transmission est déclinée pour les personnes sourdes, qui ont un accès difficile au français, et pour les publics malvoyants. L'espace consacré à la grippe sur le site de l'Institut répond aux exigences d'accessibilité pour les personnes déficientes visuelles. En outre, un espace dédié aux sourds qui communiquent en langue des signes sera bientôt mis en ligne. Grâce à une initiative menée en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, France 5 et Curiosphère, l'Inpes propose par ailleurs, depuis le 30 septembre, des modules d'animation destinés aux enfants, et accessibles aux publics sourds et malentendants. L'objectif de ces outils est de donner du sens aux gestes barrières contre la grippe A et de s'assurer de leur bonne compréhension par les élèves de

maternelle, CP, CE1 et CE2.

Thanh Le Luong
Directrice
générale

ÉVÉNEMENT Drogues : une campagne de l'Inpes pour ne pas fermer les yeux

Afin de sensibiliser le grand public à la réalité des risques liés à la consommation de drogues, l'Inpes lance un dispositif de communication sur la dangerosité des produits. L'objectif est de lutter contre l'image positive de l'ensemble des substances et de rappeler les conséquences terribles qu'elles peuvent avoir sur la santé physique et mentale, ainsi que sur la vie sociale.



Lancée par l'Inpes, en collaboration avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en octobre 2009, cette **campagne d'information** s'inscrit dans le cadre du **plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011**.

Son enjeu est important : il s'agit en effet, dans un contexte de relative banalisation, de combattre les représentations positives associées aux drogues et plus particulièrement au cannabis, à l'ecstasy et à la cocaïne, afin de les repositionner, dans la conscience collective, comme des produits dangereux.

En s'appuyant sur un discours et des représentations qui font écho à la réalité et au vécu de chacun, le dispositif souhaite alerter sur une question tant sanitaire que sociétale, créer une mobilisation sur le sujet, mais aussi inciter l'ensemble des publics à s'informer sur les produits et les risques.

Les drogues en chiffres

Le cannabis est la drogue illicite la plus consommée en France : trois personnes sur dix en population générale et quatre jeunes de dix-sept ans sur dix en ont déjà fait usage. Entre 2000 et 2005, l'expérimentation de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy a augmenté en population générale. Chez les jeunes, entre 2005 et 2008, celle de cannabis et d'ecstasy a diminué, mais l'usage de cocaïne ou d'amphétamines s'est diffusé. Pour leur part, l'héroïne et les autres opiacés présentent un niveau de consommation relativement faible.

Provoquer une prise de conscience collective

La campagne d'information lancée par l'Inpes comprend la diffusion d'un spot TV, du 6 au 26 octobre 2009, sur les chaînes hertziennes, de la TNT et du câble, en métropole et dans les Dom. Le film oppose des images qui nourrissent les représentations et perceptions populaires des drogues (scènes festives de consommation, images de télévision, unes de magazines, etc.) à des images reflétant la réalité des risques liés à leur consommation (intervention d'une équipe de pompiers, parent désespéré, « bad trip », etc.).

Trois spots radio sont également diffusés du 10 au 28 octobre 2009. Ils rappellent les risques liés à la consommation de trois principaux produits : le cannabis, la cocaïne et l'ecstasy. Là encore, l'objectif est de lutter contre les représentations conviviales de ces substances afin d'inciter à la vigilance.

L'ensemble des messages télévisés et radio renvoie vers le numéro de Drogues info service et vers le site drogues.gouv.fr.

Toucher plus spécifiquement les jeunes

En outre, la campagne comprend un volet internet, plus particulièrement destiné aux 15-25 ans. Accessible en ligne depuis le 1^{er} octobre 2009 à partir de drogues.inpes.fr, le jeu « Guette l'info, traque l'intox » permet aux jeunes de faire le tri entre les on-dit et les vérités sur les risques liés à la consommation. Ce module de jeu est promu par une campagne de bannières et trois films web intitulés « Si les dealers disaient la vérité ». Ces vidéos mettent en scène des dealers parlant avec cynisme des vrais effets du produit qu'ils vendent (cannabis, cocaïne et ecstasy). En rebondissant sur les discours et les codes des jeunes, l'objectif est de susciter leur questionnement et de les inciter à s'informer toujours plus.



→ **Quelle est la nature du lien entre dépendance et difficulté psychologique chez les patients que vous rencontrez ?**

Chez la plupart des personnes, les drogues agissent comme un révélateur de difficultés psychologiques. C'est notamment le cas chez les jeunes fumeurs de cannabis. Pour eux, la consommation, plus ou moins importante, ne semble pas être la cause mais bien la conséquence de leur mal-être. Ils ont été comme les autres enfants : ils ont commencé à fumer du cannabis, certainement pour le plaisir, la détente ou la convivialité. Mais ils y sont restés accrochés et ressentent le besoin de fumer davantage. Cette situation les plonge progressivement dans une forme d'isolement qui pèse sur eux et les empêche d'agir, bien plus que l'addiction elle-même. Pour les utilisateurs de cannabis ou de cocaïne plus âgés et déjà installés dans la vie, d'autres facteurs entrent en jeu comme les difficultés financières ou la perte de certains statuts (emploi, environnement familial...).

→ **Quelle relation instaurer avec le patient ?**

Tout d'abord, il est essentiel pour le patient d'exprimer le désir d'une abstinence. Nous devons l'encourager dans cette voie et le conforter régulièrement dans son choix. Le second enjeu consiste à trouver, avec lui, les moyens de maintenir l'abstinence. Quel que soit le produit utilisé, les conséquences psychologiques, sociales ou humaines sont à prendre en compte autant que les troubles somatiques. D'où l'importance, lors des consultations, d'aborder

les effets engendrés par l'addiction en plus de l'addiction elle-même. Nous devons développer une approche pluridisciplinaire afin de répondre à l'ensemble des besoins du patient. C'est d'autant plus vrai avec le phénomène de polyconsommation que nous rencontrons de plus en plus fréquemment. Par vocation, le Centre Cassini est ouvert à ce type d'approche, grâce notamment à notre proximité avec l'hôpital Cochin et la Maison des adolescents, et à la présence d'une équipe médicale et médico-sociale. Par ailleurs, nous traitons toutes les dépendances (drogues, alcool...) et sommes un centre de traitement de substitution par la méthadone.

→ **Dans ce contexte, quelle doit être la place de la prévention ?**

En matière d'addictions, la prévention est essentielle. Un des enjeux consiste à adapter en permanence le message en fonction du public visé. On ne s'adresse pas à un adolescent fumeur occasionnel de cannabis comme à un adulte consommateur de cocaïne, déjà intégré dans une vie familiale, professionnelle et sociale. La question du message pose aussi celle des lieux et des moyens de diffusion. Par ailleurs, en matière de prise en charge, l'information commence à mieux circuler. Certains patients utilisent les ressources d'internet, comme les forums, les blogs ou les sites pour s'informer sur les moyens d'arrêter ou de se faire accompagner. C'est très positif.

* Psychiatre et praticien hospitalier, responsable du Centre spécialisé de soins aux toxicomanes (CSST) Cassini, à Paris.

THÉMA Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

LE MONOXYDE DE CARBONE PROVOQUE CHAQUE ANNÉE PLUSIEURS MILLIERS D'INTOXICATIONS QUI PEUVENT ÊTRE MORTELLES. AFIN D'INFORMER LA POPULATION SUR LES RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE D'APPAREILS À COMBUSTION DANS L'HABITAT ET D'INCITER À L'ADOPTION DES BONS GESTES DE PRÉVENTION AVANT ET PENDANT L'HIVER, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS ET L'INPES ONT LANCÉ DÈS SEPTEMBRE UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION.

Première cause de mortalité par gaz toxique en France, le monoxyde de carbone (CO) provoque une centaine de décès chaque année¹. Malgré une baisse significative du nombre d'intoxications depuis trente ans, 1 353 épisodes impliquant 4 197 personnes ont encore été enregistrés en 2007 par le dispositif national de surveillance piloté par l'InVS². Si le risque lié au monoxyde de carbone s'avère bien connu, il n'en est pas moins mis à distance par la population : plus des trois quarts des Français possédant un chauffage à combustion ignorent en effet que celui-ci peut émettre du CO³.

LES BONS GESTES DE PRÉVENTION
« Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi. » C'est autour de ce message que le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes ont décidé d'articuler leur campagne de prévention, afin de sensibiliser les Français aux risques liés aux émissions de CO, et surtout aux réflexes à

adopter tout au long de la saison de chauffe. Le dispositif, composé d'un volet média (spots radio et annonce presse) et de supports d'édition grand public, rappelle les bons gestes de prévention : avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier ses installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que ses conduits de fumée par un professionnel qualifié ; tous les jours, même quand il fait froid, aérer au moins dix minutes et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air de son logement ; systématiquement respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion et, tout particulièrement, ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

LA CAMPAGNE MÉDIA
Au cours de l'automne et de l'hiver 2009, trois messages radio seront diffusés en plusieurs vagues sur les grandes fréquences nationales. La première, du 19 au 29 septembre 2009, a rappelé



rappeler les précautions spécifiques liées à l'utilisation des groupes électrogènes et des chauffages d'appoint. Enfin, un article sera publié le 15 novembre 2009 dans la presse médicale afin de promouvoir le dispositif grand public auprès des professionnels de santé.

LES SUPPORTS D'ÉDITION
Les nouveaux supports d'édition comprennent un dépliant grand public (imprimé à 2 millions d'exemplaires), une affiche (imprimée à 200 000 exemplaires) et deux fiches pratiques destinées aux responsables de lieux de culte et aux associations d'aide aux familles en difficulté. Tous les documents sont consultables sur le site de l'Inpes et sur www.prevention-maison.fr.

1- CépiDc. InVS
2- Système national de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone. InVS
3- Baromètre santé environnement. Inpes, 2007

les conseils de prévention à adopter avant l'hiver ; les deux suivantes, du 21 novembre au 1^{er} décembre, puis du 19 au 29 décembre, concerneront les bons gestes de prévention à mettre en œuvre pendant la période hivernale. En cas d'alerte tempête ou neige, un spot d'urgence pourra être diffusé localement par les préfetures et les Ddass, afin de

FOCUS Prévention : 10 actions évaluées par l'Inpes

CHAQUE ANNÉE, L'INPES MESURE LA PERTINENCE DE SES ACTIONS, SUPPORTS ET DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ. UN DOCUMENT RECENSANT PLUSIEURS DES ÉVALUATIONS RÉALISÉES EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE SUR LE SITE DE L'INSTITUT. OBJECTIF : METTRE À LA DISPOSITION DE TOUS LES INTERVENANTS DU CHAMP SANITAIRE, SOCIAL ET ÉDUCATIF LES PRATIQUES AINSI RASSEMBLÉES.

Les travaux d'évaluation de l'Inpes ne sont pas systématiquement publiés et mutualisés ; or ces évaluations constituent des données et des repères méthodologiques précieux pour les professionnels. L'Institut met donc en ligne sur son site, pour la première fois, un [document présentant une sélection détaillée d'évaluations](#) d'initiatives, de programmes, de supports et de campagnes

d'information menés ou financés en 2007. Méthodologie, mise en œuvre, apports et limites sont ainsi abordés dans le cadre de diverses thématiques du champ de la promotion et de l'éducation pour la santé. Le document en ligne présente une analyse des campagnes « Alcool, lutter contre les idées reçues » et « Prévention des accidents par défenestration et intoxications accidentelles chez

les jeunes enfants ». Il expose aussi l'étude du dispositif d'information et de formation pour la grippe aviaire et présente une évaluation des États généraux de l'alcool. Autre dispositif analysé : la relation médecin-malade lors de consultations de patients hypertendus en médecine générale de ville. Au sommaire également : l'expérimentation d'une formation sur les aspects relationnels de la prise en charge de patients atteints de la maladie d'Alzheimer,

la préévaluation de la mise en place des pôles de compétences en éducation pour la santé, l'évaluation d'un programme d'éducation de patient diabétique de type 2 et d'un programme départemental de prévention du surpoids et de l'obésité chez les enfants de dix à treize ans scolarisés dans la Vienne, ainsi qu'un panorama d'études publiées dans la littérature scientifique internationale sur les politiques, programmes ou actions de prévention du tabagisme.

D'AUTRES ÉVALUATIONS À VENIR

Disponible dans son intégralité sur le site de l'Inpes depuis fin septembre 2009, ce recueil est un premier document qui sera complété par de nouvelles évaluations, avec une part plus grande accordée aux méthodes utilisées et à leurs limites.

DÉCRYPTAGE Contraception : mobiliser les 18-30 ans

LE 14 SEPTEMBRE DERNIER, L'INPES A LANCÉ UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA CONTRACEPTION DESTINÉE AUX 18-30 ANS. PROGRAMMÉE DURANT TROIS SEMAINES, ELLE VISE À SENSIBILISER LES JEUNES ADULTES, HOMMES ET FEMMES, AU RISQUE DE GROSSESSE NON PRÉVUE, EN LES INCITANT À S'IMPLIQUER D'AVANTAGE DANS LA DÉMARCHE CONTRACEPTIVE.



En France, encore une grossesse sur trois était non prévue en 2007. Par ailleurs, le nombre annuel d'interruptions volontaires de grossesse est en constante augmentation, notamment chez les jeunes filles de moins de vingt ans. Et selon l'enquête [Contexte de la sexualité en France - 2006](#) (Inserm, Ined, ANRS), la contraception est toujours perçue comme relevant de la responsabilité de la femme. Sur un ton décalé et humoristique, la [nouvelle campagne](#) de l'Inpes affiche un parti pris original : elle inverse les rôles et s'adresse plus particulièrement aux hommes. À leur tour de vivre l'annonce d'une grossesse non souhaitée, les doutes et l'angoisse générés par cette situation. La campagne de sensibilisation de l'Institut présente la contraception comme un sujet qui concerne tout le monde, et invite chacune et chacun à prendre ses responsabilités.

Du 15 septembre au 5 octobre 2009, deux films TV de 30 secondes ont été diffusés sur TF1, M6, France 3 et sur les chaînes du câble et du satellite (W9, Canal+ Sport, Comédie, Eurosport, I Télé, MCM, MTV, NRJ12, Téva ou encore Virgin 17), ainsi que sur internet. Les films montrent des hommes dans des situations inédites (retard de règles ou utilisation d'un test de grossesse), puis concluent : « Faut-il que les hommes soient enceintes pour que la contraception nous concerne ? ». Sur le même principe, trois spots radio sont également programmés du 19 septembre au 11 octobre sur les stations généralistes et celles destinées aux jeunes. Ils mettent en scène un homme embarrassé annonçant sa grossesse à des proches peu enthousiastes. Par ailleurs, des bannières web ont été mises en ligne afin de promouvoir la nouvelle version du site dédié www.choisirscontraception.fr. Actualisé et enrichi de nouveaux contenus vidéos – films d'animation ludiques sur les différentes méthodes contraceptives, témoignages, interviews de professionnels, etc. –, il propose une information exhaustive sur la contraception et oriente vers les structures de conseil et de prescription adaptées.

Une responsabilité à sens unique ?

Selon l'enquête [Contexte de la sexualité en France - 2006](#), les femmes déclarent plus fréquemment que les hommes avoir parlé de contraception avec leur partenaire avant le premier rapport sexuel : 70 % des femmes de 18-19 ans contre 49 % des hommes et 61 % des femmes de 25-34 ans contre 45 % des hommes. En outre, les hommes interrogés disent « aborder beaucoup moins souvent la question de la contraception » lorsque leur partenaire a déjà eu une première expérience sexuelle.

Des freins à une contraception efficace

Chaque année, malgré une large diffusion des méthodes contraceptives et le développement de l'usage de la contraception d'urgence, plus de 200 000 interruptions volontaires de grossesse (IVG) sont pratiquées en France. Chez les moins de vingt ans - population concernée par un cinquième des IVG en 2006, selon les dernières données disponibles publiées fin 2008 -, le nombre d'IVG tend à augmenter depuis 2002.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce paradoxe : une mauvaise gestion de la contraception au quotidien, la persistance d'idées fausses sur les méthodes contraceptives, le manque d'information, ou encore l'ambivalence face au désir de grossesse, notamment chez les plus jeunes. À titre d'exemple sur les idées fausses, selon l'enquête [Les Français et la contraception](#), menée par l'Inpes en 2007, 53 % des Français pensent qu'une femme ne peut pas se retrouver enceinte quand elle a ses règles, 22 % croient que la pilule peut rendre stérile, 24 % qu'elle fait systématiquement grossir et 50 % que le stérilet est réservé aux femmes ayant déjà eu un enfant.

EN BREF

► Le guide *Quand la malvoyance s'installe* primé



Depuis 1989, la revue *Prescrire* récompense des documents de qualité sur des thématiques de santé. Cette année, elle a primé quatre ouvrages, parmi lesquels *Quand la malvoyance s'installe. Guide pratique à l'usage des adultes et de leur entourage*, édité et réalisé par la Fondation de France et l'Inpes. Destiné aux personnes malvoyantes et à leur entourage, ce guide s'adresse également au personnel soignant. Émaillé de repères visuels et imprimé en gros caractères, il donne notamment de nombreux conseils pour mieux vivre au quotidien avec son handicap. La remise du Prix Prescrire 2009 a eu lieu le 1^{er} octobre.

• [Le guide *Quand la malvoyance s'installe*](#)

► Populations précaires et alimentation

De nombreux experts s'intéressent aux facteurs environnementaux qui influent sur les modes de consommation alimentaires. Le numéro 402 de *La Santé de l'homme*, qui vient de paraître, consacre ainsi un dossier à la nutrition des personnes en situation de précarité. Il présente notamment les conclusions d'une enquête sur l'impact de la distribution de « chèvres fruits et légumes ». Il livre aussi les premiers résultats de l'étude « Record », consacrée aux disparités sociales en Île-de-France. En outre, le numéro propose un état des connaissances et des pratiques aux États-Unis et au Canada. Au sommaire également : l'aide alimentaire dans l'histoire ; le retour du glanage à la fin des marchés et l'achat à bas prix de produits alimentaires ; le volet du programme national nutrition santé 2006-2010 dédié à l'alimentation des plus démunis. Enfin, le numéro dresse le portrait d'une épicerie solidaire à Lyon et présente les initiatives de deux villes labellisées « actives PNNS » pour l'amélioration de la restauration collective.

• [Le n° 402 de *La Santé de l'homme*](#)

► Journées de la prévention 2010

Les sixièmes Journées de la prévention, organisées par l'Inpes, se tiendront les 8 et 9 avril 2010 à la Maison de la Mutualité, à Paris. Plusieurs thématiques sont au programme : *Agir avec les collectivités territoriales pour améliorer la qualité de vie des populations* ; *Le club sportif, un terrain d'action pour la prévention et la promotion de la santé ?* ; *La démarche qualité en promotion de la santé : apports internationaux* ; *La promotion de la santé en entreprise* ; *La prévention et la promotion de la santé mentale : découverte des interventions fondées sur les données probantes* ; *Environnements, participation sociale et santé des aînés* ; *Les écoles promotrices de santé : quelle stratégie de développement ?*. Les personnes souhaitant intervenir lors de ces Journées sont invitées à répondre à l'appel à communications publié sur le site <http://www.journees-prevention.inpes.fr>, au plus tard le 15 novembre 2009.

• [Les Journées de la prévention 2010](#)

► Santé des migrants

Le numéro 4 du magazine *Et la santé, on dit quoi ?* vient de paraître. Au sommaire : un focus sur la toilette intime ou encore sur les accidents de la vie courante des jeunes enfants, une présentation de l'association GAMS (Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles), un vrai/faux sur l'alcool, etc. Le magazine revient également sur les cinq courts-métrages – en cours de réalisation – issus du concours *Jeune et homo sous le regard des autres*. Enfin, il consacre un article aux infections sexuellement transmissibles. Recettes, portraits, roman-photo et adresses utiles sont également au rendez-vous de ce nouveau numéro.

• [Le n° 4 de *Et la santé, on dit quoi ?*](#)

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Drogues

En partenariat avec le Crips Île-de-France, l'Inpes propose une nouvelle édition du guide *Réduire les risques infectieux chez les usagers de drogues par voie intraveineuse*. Destiné aux professionnels médico-sociaux intervenant auprès d'usagers de drogues, cet ouvrage détaille les risques des pratiques d'injection et donne des conseils de prévention. Il décrit également les principales menaces infectieuses et présente le dispositif actuel de prévention et de prise en charge.

Personnes âgées

Le numéro 401 de *La Santé de l'homme* consacre un dossier à la promotion de la santé des personnes âgées. Élaboré par l'Inpes et la Fondation nationale de gérontologie, il porte sur les connaissances, pratiques et perspectives dans ce domaine. Il aborde notamment les aspects démographiques, économiques, sociaux et fonctionnels du vieillissement. Le numéro évoque aussi les inégalités – de santé et de parcours de vie – et revient sur la perception de la vieillesse par les personnes âgées elles-mêmes. Au sommaire également : la qualité de vie des seniors et leur place dans la société, la lutte contre leur isolement, l'importance d'une approche humaniste et sociale dans le cadre des politiques menées en France, une première évaluation du Plan « Bien Vieillir », etc.

Campagnes de prévention

Le n° 18 de la collection « Évolutions » présente les résultats d'une enquête consacrée aux attitudes des Français à l'égard de la santé, à leur perception des messages préventifs et à l'impact des différents dispositifs de communication. Ainsi, si la pertinence des campagnes de prévention fait l'unanimité, 68 % des sondés les jugent moralisatrices et 27 % angoissantes. L'impact des messages de sensibilisation sur les comportements individuels est confirmé, mais varie fortement selon des critères comme l'âge, le sexe ou la profession.

Nutrition

L'Inpes propose neuf fiches-conseils rappelant les recommandations du programme national nutrition santé. Disponibles sur www.mangerbouger.fr et sur commande via le site de l'Institut (espace Nutrition), elles délivrent de nombreux conseils et informations, et luttent contre certaines idées reçues.

Grippe A(H1N1)

Dans le cadre de la campagne d'information sur la grippe A(H1N1), l'affiche *Des gestes simples pour limiter les risques de transmission* – qui existe aussi en version anglaise – rappelle trois réflexes incontournables : se laver les mains plusieurs fois par jour ; se couvrir la bouche et le nez avec la manche ou un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement ; contacter un médecin en cas de symptômes grippaux. Deux déclinaisons de cette affiche, respectivement destinées aux personnes malvoyantes et aux personnes sourdes et malentendantes, sont disponibles.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Élodie Aina, Cécile Allaire, François Beck, Sandrine Broussouloux, Priscille Ducet, Julie-Mattéa Fourès, Vincent Fournier, Delphine Girard, Romain Guignard, Philippe Guilbert, Martine Lapergue, Aurélie Martzel, Enguerrand Rolland du Roscoat, Tania Rosilio, Olivier Smadja, Jennifer Yadak

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Parimage/Photodisc

Dépôt légal : octobre 2009

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

AGENDA

→ LE 6 OCTOBRE

2^e journée professionnelle

Nutrition et personnes âgées, organisée par l'association Défi Santé Nutrition, à Guipavas (Finistère).

→ LE 7 OCTOBRE

Premières rencontres annuelles

de l'Institut national du cancer, Les nouveaux enjeux du Plan cancer 2009-2013, à Paris.

→ DU 13 AU 15 OCTOBRE

Salon infirmier organisé par Wolters Kluwer France, à Paris (Porte de Versailles). L'Inpes participera à la manifestation.

→ LE 15 OCTOBRE

Journée interrégionale

du médicament La prévention du risque iatrogène lié au médicament, organisée par l'Urcam de Franche-Comté, en lien avec l'Urcam de Bourgogne et les Facultés de Médecine et de Pharmacie de Dijon et de Besançon, à Besançon.

→ LE 19 OCTOBRE

Colloque Adolescence et dépendances : consommations ou rituels ?, organisé par Fil Santé Jeunes, un dispositif de l'École des parents et des Éducateurs d'Île-de-France, à Paris.

→ LES 25 ET 26 NOVEMBRE

Audition publique

Effets et conséquences du suicide sur l'entourage : modalités d'aide et de soutien, organisée par la Fédération française de psychiatrie, à Paris.

→ LES 26 ET 27 NOVEMBRE

3^e congrès de la Société française

de tabacologie, Tabac et santé, à Brest.

→ LE 14 DÉCEMBRE

Journée de la Société française de santé et environnement, Santé et environnement : faits, représentations et valeurs, à Paris.

www.inpes.sante.fr
inpes